

BULLETIN D'ADHESION 2020

COMPETITION :

JEUNE :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

CP :

Ville :

E-mail :

Profession :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Téléphone Travail :

Taille vêtements souhaitée :

1^{ère} adhésion au club :

Adhésion FFA :

Cotisation à régler par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Vallée de Montmorency TRIATHLON

Je, soussigné(e), M - Mme - Mlle certifie exacts les renseignements ci-dessus et m'engage, pour mon inscription VMT à

- 1 - à s'impliquer activement à la vie Associative du Club (participation aux manifestations, aide à l'organisation, initiatives, etc.)
- 2 - à respecter l'esprit Associatif du Club
- 3 - à porter la tenue du club en laissant les sponsors visibles lorsqu'il participe aux compétitions officielles.
- 4 - à être bénévole lors du Triathlon organisé par le club ou se faire remplacer en cas d'absence – cette clause conditionne la réinscription la saison suivante. Si l'adhérent souhaite participer à l'une des compétitions de ce triathlon, il doit obligatoirement être bénévole sur l'autre course. L'inscription pour ce triathlon est gratuite.
- 5 - à recruter, dans le cadre de l'organisation du Triathlon organisé par le club, **date à définir** au moins 2 personnes bénévoles majeures pour l'organisation de la course de l'après-midi.
- 6 - à respecter les règlements intérieurs des locaux et installations mis sa disposition
- 7 - à respecter les biens et matériels mis à sa disposition

Ces dispositions conditionnent la possibilité de bénéficier de toutes les offres, promos proposées par le club.
Pour les adultes, il n'y a aucune obligation de participer à des compétitions, ni de participer à tous les entraînements. Chacun peut pratiquer le triathlon au niveau où il le souhaite.
Toutefois, les entraînements sont des séances de préparation aux compétitions, du XS (Découverte) au XXL (IRONMAN)
Pour les jeunes, un minimum de 8 courses 'challenge Ile de France R1' devra être effectué (sauf dispense médicale)

Date :

Signature :

=====

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je, soussigné(e), Mr et/ou Mme autorise - mon fils - ma fille à pratiquer le triathlon au sein de l'association Vallée de Montmorency TRIATHLON et à être conduit au centre hospitalier le plus proche en cas de nécessité et en mon absence.

Date :

Signature :

REGLEMENT SAISON 2020

1. Formalités d'inscription

Le club propose à ses adhérents la pratique du triathlon en compétition, en respectant le niveau de chacun. L'accès aux entraînements, et la participation aux compétitions sont proposés aux adultes et aux jeunes nés avant 2012.

Les accès aux entraînements ne pourront se faire que si le dossier de réinscription a été enregistré. Cette disposition ne s'applique pas aux nouvelles inscriptions.

Adhésion « Adultes » Né(e)s en 2000 et avant Licence compétition FFTri incluse Option Licence FFA* 1^{ère} adhésion	270 € (payable en 4 fois) +80€ +40€	Accès à tous entraînements (créneau adulte) proposés par le club + une inscription au Triathlon Enghien Val d'Oise Courses qualificatives divers championnats FFA Trifonction club
Adhésion « Jeunes » Né(e)s entre 2007 et 2012 Licence pou/pup/ben FFTri incluse 1^{ère} adhésion	180 € (payable en 4 fois) +30€	Accès aux entraînements « jeunes » + Inscriptions aux compétitions "challenge Ile de France R1" prises en charge par le club. Pour les familles : -20% par enfant si fratrie de 2 -30% par enfant si fratrie de 3 ou plus Trifonction club
Adhésion « Jeunes » Né(e)s entre 2001 et 2006 Licence min/cad/jun FFTri incluse Option Licence FFA* 1^{ère} adhésion	200 € (payable en 4 fois) +55€ +30€	Accès aux entraînements « jeunes » + Inscriptions aux compétitions "challenge Ile de France R1" prises en charge par le club. Pour les familles : -20% par enfant si fratrie de 2 -30% par enfant si fratrie de 3 ou plus Courses qualificatives divers championnats FFA Trifonction club

*Le club ne prendra pas en charge d'éventuels frais de mutation liés à une licence FFA dans un autre club en 2018/2019

- Validité de l'adhésion :** - De la date d'inscription à fin juin 2020
- Pièces à fournir :**
- Bulletin d'adhésion 2020 (1^{ère} page) signé et rempli
 - Règlement(s) de l'inscription
- (Adultes et jeunes) :
- Certificat médical de moins de 3 ans de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition (et à la pratique de l'athlétisme en compétition si Licence FFA)
 - Demande de licence 2020 imprimée et signée (disponible sur le site FFTri : <http://espacetri.fftri.com/>)
- (Ré-adhésions) :
- Autorisation des parents pour les mineurs (signature sur le bulletin)
 - Dossier **complet** à fournir avant (par courrier ou par internet) ou lors des forums de septembre : Nécessaire pour pouvoir récupérer sa carte et pouvoir accéder à « La Vague ».
- 5 euros supplémentaire si non restitution de la carte d'accès à la Vague.**
- (Nouvelles adhésions) :
- Brevet de natation de 50m crawl pour les nouvelles adhésions des jeunes nés entre 2007 et 2012
 - Brevet de natation de 100m crawl pour les nouvelles adhésions des jeunes nés entre 2001 et 2006 et pour les adultes

2. Entraînements

- Les entraînements s'effectuent sous la direction d'un entraîneur fédéral de triathlon, suivant des plans d'entraînements respectueux des objectifs, du niveau et des allures de chacun.
- Les entraînements ne sont accessibles que sous condition d'être à jour de sa cotisation
- Les entraînements jeunes se déroulent uniquement en périodes scolaires (sauf indications précises des entraîneurs).

ADULTES :

lundi	natation	Centre Nautique intercommunal « La Vague »	20h00 - 21h30
mardi	course à pied	Piste Stade E. Wildermuth à Eaubonne	19h30 – 21h00
jeudi	course à pied	Piste Stade E. Wildermuth à Eaubonne	19h30 – 21h00
vendredi	natation	Centre Nautique intercommunal « La Vague »	20h00 – 21h30
samedi	vélo	En forêt, VTT ou route suivant la saison, rdv parking Château de la Chasse – Montlignon Pour du multi-enchaînement	14h30- 16h30
dimanche	Vélo	Centre Nautique intercommunal « La Vague » (séance non encadrée)	09h00 – 12h00

JEUNES :

lundi	14-19 ans : natation	Centre Nautique intercommunal « La Vague »	20h00 - 21h30 : min-cad-juniors Jeunes identifiés par les entraîneurs
mardi	course à pied	Piste Stade E. Wildermuth à Eaubonne	18h30 – 19h45 : Tous
Mercredi	8-11 ans : natation 12-19 ans : natation	Centre Nautique intercommunal « La Vague »	17h30 – 19h00 : poussins-pupilles 19h00 – 20h30 : ben-min-cad-jun
jeudi	course à pied	Piste Stade E. Wildermuth à Eaubonne	18h30 – 19h45 : Tous
vendredi	11-15 ans : natation 16-19 ans : natation	Centre Nautique intercommunal « La Vague »	19h00 – 20h00 : benjam-minines + pupilles identifiés par les entraîneurs 20h00 – 21h30 : cadets-juniors
samedi	Vélo (groupes suivant catégorie et niveau)	En forêt, VTT, rdv parking Château de la Chasse – Montlignon (pour les 13-19ans et sur identification avec le vélo de route)	14h30 – 16h00 : poussins-pupilles 14h30 - 16h30 : ben-min-cad-jun (horaires adaptables suivant saison/météo)

NATATION : 2 séances hebdomadaires pour les adultes, de 1 à 3 pour les jeunes (suivant le niveau). Les entraînements se déroulent dans le centre nautique intercommunal « La Vague ».

Le bonnet de bain club est obligatoire (donné par le club en début de saison)

Une carte d'accès est nécessaire pour rentrer dans les vestiaires. Cette carte est nominative et valable uniquement sur les créneaux horaires d'entraînement VMT. Sans carte d'accès « La Vague », vous ne pourrez venir participer aux entraînements natation. Cette carte sera délivrée après que le dossier soit rendu complet.

CYCLISME : 1 séance hebdomadaire encadrée (le samedi après-midi) pour les jeunes, et 2 séances hebdomadaires pour les adultes (1 séance technique encadrée le samedi apm et 1 séance non-encadrée le dimanche matin). La séance « jeunes » se déroule à VTT en forêt de Montmorency (pour les min-cad-jun en vélo de route à partir de mars et éventuellement à l'automne), et la séance encadrée « adultes » fonctionne en mode « multi-enchaînement » en vélo sur route (ou VTT suivant la saison et les indications des entraîneurs).

Concernant le dimanche matin, les membres du club se regroupent par niveau. Le rendez-vous est fixé à 9h le dimanche sur le parking du Centre Nautique intercommunal « La Vague ».

Le port du casque est obligatoire.

COURSE A PIED : 2 séances hebdomadaires. Les entraînements se déroulent sur la piste d'athlétisme du Stade Emile Wildermuth à Eaubonne.

Le dimanche matin, pour ceux qui le souhaitent, un rendez-vous est fixé en forêt non encadré, parking de l'étang Godard (entre Saint-Leu et Chauvry) aux alentours de 9h30 pour courir en sous-bois.

ACCES A LA PISCINE : L'accès à la piscine se fait pendant les heures d'ouverture au public. Il est nécessaire de respecter le règlement intérieur de l'établissement; notamment il est obligatoire de prendre sa douche avant d'accéder au bassin. Le port du bonnet de bain (club) est obligatoire. Il est également demandé de participer à la mise en place et au rangement des lignes d'eau.

Pour le bon déroulement des entraînements, il est demandé à chacun de se conformer aux horaires précis des séances.

3. Catégories d'Âges 2020

L'appartenance à une catégorie d'âge est déterminée en fonction de l'âge de l'intéressé(e) atteint entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020.

Poussins	7 – 8 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 2011 et le 31 déc 2012
Pupilles	9 – 10 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 2009 et le 31 déc 2010
Benjamins	11 - 12 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 2007 et le 31 déc 2008
Minimes	13 – 14 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 2005 et le 31 déc 2006
Cadets	15 – 16 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 2003 et le 31 déc 2004
Juniors	17 – 18 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 2001 et le 31 déc 2002
Séniors 1 2 3 4	19 – 40 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1981 et le 31 déc 2000
Vétérans 1	41 – 45 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1976 et le 31 déc 1980
Vétérans 2	46 – 50 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1971 et le 31 déc 1975
Vétérans 3	51 – 55 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1966 et le 31 déc 1970
Vétérans 4	56 – 60 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1961 et le 31 déc 1965
Vétérans 5	61 – 65 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1956 et le 31 déc 1960
Vétérans 6	66 – 70 ans	né(e)s entre le 1 ^{er} janv 1951 et le 31 déc 1955

4. Licence FFTRI

Chaque adhérent aura une licence 2020 de la Fédération Française de Triathlon. Cette licence est valable du 1er janvier au 31 décembre 2020. Les nouveaux adhérents bénéficieront, s'ils n'ont pas été licenciés en 2019, d'une licence longue valable du 1^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2020.

La « Licence Fédérale Club » donne le droit de participer aux entraînements au sein du club et de pratiquer le triathlon lors des compétitions officielles sur toutes les distances.

Le coût des licences est réglé par le club, à la Ligue Régionale TRI d'Ile de France.

La saisie ou le renouvellement de la licence sera effectué par l'adhérent sur le site fédéral : espacetri.fftri.com

5. Assurance

Avec la licence F.F.TRI vous êtes couverts par une mutuelle d'assurance pour tous les risques encourus lors des entraînements ou compétitions. Cette mutuelle n'est pas souscrite par l'association Vallée de Montmorency Triathlon mais par la FFTRI.

6. Engagements

L'accès aux entraînements est conditionné par la remise du dossier complet d'inscription

Par son adhésion le membre s'engage

- 1 - à s'impliquer activement à la vie Associative du Club (participation aux manifestations, aide à l'organisation, initiatives, etc.)
- 2 - à respecter l'esprit Associatif du Club
- 3 - à porter la tenue du club en laissant les sponsors visibles lorsqu'il participe aux compétitions officielles.
- 4 - à être bénévole lors des organisations du club ou se faire remplacer en cas d'absence – **cette clause conditionne la réinscription la saison suivante.** Si l'adhérent souhaite participer à l'une des compétitions du Triathlon organisé par le club, il doit obligatoirement être bénévole sur l'autre course. L'inscription est gratuite
- 5 - à recruter, dans le cadre de l'organisation du Triathlon organisé par le club, **date à définir**, au moins 2 personnes bénévoles majeures pour l'organisation de la course de l'après-midi
- 6 - à respecter les règlements intérieurs des locaux et installations mis sa disposition
- 7 - à respecter les biens et matériels mis à sa disposition

Ces dispositions conditionnent la possibilité de bénéficier de toutes les offres, promos proposées par le club.

Pour les adultes, il n'y a aucune obligation de participer à des compétitions, ni de participer à tous les entraînements. Chacun peut pratiquer le triathlon au niveau où il le souhaite. Toutefois, les entraînements sont des séances de préparation aux compétitions, du XS (découverte) au XXL (IRONMAN)

Pour les jeunes, un minimum de 8 courses 'challenge Ile de France R1' devra être effectué.